

TRANSPORTS

# Sur la route, l'enfer, ce sont les autres !

Selon une étude d'OpinionWay, automobilistes, cyclistes et scooters s'accusent mutuellement de représenter une menace pour l'autre. Un point commun toutefois : chacun reconnaît qu'il ne respecte pas toujours le Code de la route ! Décryptage.

PAR SEBASTIAN COMPIGNON

**C'ÉTAIT IL Y A PRÈS D'UN AN**, une éternité. Pendant plus de deux mois, l'Île-de-France s'apprêtait à connaître une très longue grève des transports publics. Sans trains ni métro, des millions d'usagers n'avaient d'autre choix que de circuler sur la voie publique. C'était l'époque des embouteillages monstrueux, des temps de trajet en voiture multipliés par trois, et d'innombrables accrochages entre automobiles, scooters, piétons, vélos et trottinettes...

Deux confinements plus tard, ces images semblent

lointaines. La crise du Covid-19 et le télétravail généralisé ont drastiquement réduit le nombre de déplacements dans le Grand Paris et ailleurs. Il n'empêche, il ne faut pas grand-chose pour que le naturel revienne au galop. Dès samedi, avec la réouverture des commerces, les routes franciliennes devraient connaître un bond de fréquentation. Et au moindre bouchon, la nervosité redevenira sensible...

Depuis quelques mois, en région parisienne, les voitures, mais aussi les scooters, ont vu leur espace rogné par des pistes cyclables. Bon gré

malgré les motorisés doivent composer avec les adeptes du vélotaf (+70 % de cyclistes à Paris en un an) et ceux, toujours plus nombreux, de la trottinette électrique.

Comment ce partage de la route est-il vécu par les différents véhicules ? Pour y répondre, l'institut OpinionWay a mené un sondage fin octobre pour le compte du fabricant de caméras embarquées (dashcams) Nextbase. Les personnes interrogées ont donné leur avis sur la conduite des autres. Les sondés ont aussi accepté d'évaluer leur comportement et les libertés qu'ils prennent avec le Code

de la route. Résultat : que l'on soit au volant d'une voiture, au guidon d'un deux-roues ou sur une selle de vélo, une chose est certaine : le chauffard, c'est toujours l'autre !

■ **La voiture, principale source de crainte**

77 % des Franciliens déplorent d'abord que « les automobilistes considèrent que la route leur appartient ». La voiture est le principal danger redouté par tous les autres utilisateurs. Elle est crainte par 72 % des cyclistes et 60 % des deux-roues.

Protégés dans leur habitacle, les automobilistes sont moins vulnérables en milieu urbain. Mais la plupart ont peur d'une collision tragique avec un usager plus fragile, comme les vélos ou les trottinettes. « Ils me stressent à surgir de partout », confie Pedro, un conducteur vivant dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement. « J'ai une voiture hybride silencieuse... Dans Paris, je fais très attention, je roule à 20 km/h » « Je n'ai rien contre les vélos ou les scooters, mais ils n'ont pas conscience qu'ils ne sont souvent pas visibles. En hiver, beaucoup n'ont même pas de lumière ! » s'agace Jordan, 32 ans, un habitant de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

Conscients des dégâts qu'ils peuvent provoquer, les automobilistes sont ceux qui affirment respecter le mieux le Code de la route, souligne l'étude. Néanmoins, 52 % reconnaissent ne pas toujours appliquer la réglementation. En voiture et à vélo, les hommes sont les moins soucieux des règles. 64 % des hommes ne les suivent pas toujours en voiture (contre 48 % des femmes). « Combien de fois j'ai failli être fauché par des voitures qui ne mettent pas leur clignotant ? » témoigne Diabate, livreur à scooter à Paris. « J'ai un ami qui a eu le pied cassé dans un accident et qui ne peut plus travailler depuis. »

■ **Vélos et trottinettes se croient au-dessus des lois**

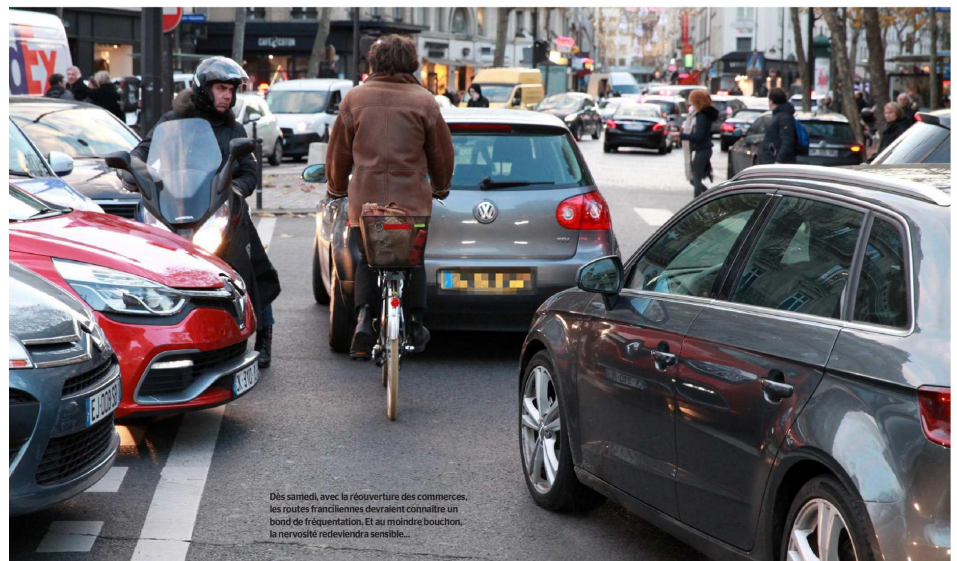
« Ils ne respectent pas le Code de la route. »

« Je n'ai rien contre les vélos ou les scooters, mais ils n'ont pas conscience qu'ils ne sont souvent pas visibles. En hiver, beaucoup n'ont même pas de lumière ! »

JORDAN, AUTOMOBILISTE DE NEUILLY-SUR-SEINE, 32 ANS



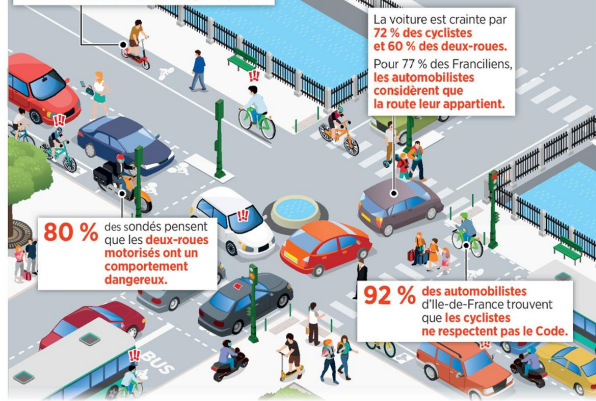
LE DÉPART



Dès samedi, avec la réouverture des commerces, les routes franciliennes devraient connaître un bond de fréquentation. Et au moindre bouchon, la nervosité redevenira sensible.

## Le règne du chacun pour soi

84 % des Franciliens jugent la conduite des trottinettes irresponsable



La voiture est crainte par 72 % des cyclistes et 60 % des deux-roues. Pour 77 % des Franciliens, les automobilistes considèrent que la route leur appartient.

80 % des sondés pensent que les deux-roues motorisés ont un comportement dangereux.

92 % des automobilistes d'Île-de-France trouvent que les cyclistes ne respectent pas le Code.

Données Île-de-France de l'étude nationale réalisée par OpinionWay, du 28 au 30 octobre, auprès de 1037 personnes résidant dans une agglomération de 50 000 habitants ou plus.

SOURCE: OPINIONWAY POUR NEXTBASE. L'INFOGRAPHIE: ANAIS RENAUD.

la route », assurent neuf Franciliens sur dix. Les cyclistes ne le nient pas, puisque 80 % d'entre eux disent ne pas toujours obéir aux règles, tandis que 69 % d'entre eux confessent même entretenir « régulièrement » le Code.

« Je m'arrête aux feux en général... sauf le soir, quand il n'y a personne, » témoigne Alexandra, une comédienne parisienne qui se déplace régulièrement à bicyclette. À vélo, le plus important, c'est de rester concentrée mais aussi bienveillante. C'est quand on est pressé qu'on a un accident.

Quant aux trottinettes, elles ne sont pas en reste. Leur conduite est jugée ainsi « irresponsable » par 84 % des répondants.

■ **Une majorité veut de meilleures infrastructures**

Plusieurs pistes existent pour tenter de pacifier l'usage de la route. Meilleure formation, plus de sanctions, des équipements de sécurité comme les « dashcams » (lire ci-contre) installés dans les véhicules...

Mais tous s'accordent sur un point : une circulation sûre pour tous passe par des infrastructures mieux adaptées aux différents modes de déplacement. Les trois quarts des Franciliens estiment que « les infrastructures routières ne protègent pas suffisamment les utilisateurs de vélos et de trottinettes ». Un constat dressé par huit automobilistes sur dix, particulièrement ceux qui ont des enfants.

## ZOOM

### Les caméras embarquées ont la cote

**LES DASHCAMS**, ce sont ces petites caméras embarquées que l'on pose sur le pare-brise de son véhicule. Ces boîtiers qui filment les trajets en enregistrant le son et la localisation bénéficient d'un engouement grandissant en France. Les ventes ont augmenté de 95 % cet été. En plus des automobilistes, les cyclistes et motards sont aussi de plus en plus nombreux à se munir de ces caméras. Des appareils qui coûtent en-

tre 70 et 200 €. « Véritables témoins objectifs, leur principal avantage est d'établir les causes et responsabilités d'un accident et (ou) dommages, notamment en cas de litige. Mais bien au-delà, elles participent à la responsabilisation des automobilistes », estime le fabricant Nextbase, l'un des leaders du marché.

La présence d'une caméra contribuerait à modérer sa conduite. « Nos études au Royaume-Uni montrent en effet qu'un conducteur sur trois est plus sûr et plus responsable et qu'un conducteur sur cinq est moins susceptible d'avoir un accident », explique Richard Browning, directeur commercial de Nextbase. Selon le fabricant, « les automobilistes sont en-

effet plus conscients de leur style de conduite. La disponibilité de la preuve vidéo diminue le stress au volant, ce qui pourrait aider à rassurer ces conducteurs toujours un peu tendus. »

À savoir toutefois : pour les besoins d'une enquête, les gendarmes peuvent saisir les données des dashcams, comme c'est le cas des vidéos captées par les téléphones portables, par exemple.



Les ventes de dashcams – de petites caméras placées sur le pare-brise qui permettent de filmer la route – augmentent en France.

## INTERVIEW



### « Un sentiment de deux poids deux mesures »

REMY JOSSEAUX  
AVOCAT EN DROIT ROUTIER

**POUR L'AVOCAT PARISIEN** Remy Josseaux, responsable de la commission droit routier, les automobilistes nourrissent un sentiment d'injustice face au manque de sanction envers les autres usagers de la route, que soient les utilisateurs de deux-roues ou de trottinettes.

« Quel principal enseignement tirez-vous de ce sondage sur le partage de la route ? C'est un constat édifiant : nous sommes tous le chauffard d'un autre ! On a l'impression qu'on n'a pas grand-chose à se reprocher. L'implication de l'autre est pointée du doigt. Car il est plus facile de voir le danger chez les autres que dans nos propres comportements. J'y vois aussi l'effet de la généralisation des nouvelles mobilités, comme les trottinettes et les vélos. Dans la jungle du trafic urbain, on a du mal à faire cohabiter tous les modes. »

**Les trottinettes et les vélos sont vus comme des sources de danger par les automobilistes. Comment l'expliquez-vous ? Certains moyens de transport, comme la moto et le vélo, impliquent qu'on puisse ne pas**

respecter les règles, car on recherche avant tout la fluidité. D'ailleurs, la verbalisation des cyclistes est quasiment nulle. Parce qu'ils sont vulnérables, ils jouissent d'une certaine impunité. Cela crée du ressentiment chez les automobilistes, à qui on ne passe rien. Il y a un sentiment de deux poids deux mesures. La rigidité du Code de la route impose que l'on soit toujours maître de sa voiture. Mais dans les faits, dans beaucoup d'affaires que je traite,

les piétons ou les vélos font preuve de négligence. **Faut-il sanctionner davantage ?** On ne peut pas uniquement jouer sur la modification de la législation. Il faut faire évoluer les infrastructures et tout faire pour éviter les rencontres, en isolant les pistes cyclables du reste du trafic. Comme on ne peut pas pousser les murs, les automobilistes doivent être prêts à accepter un autre partage de l'espace.